



# PATRICIA SAEZ

**Conseillère départementale  
des Bouches-du-Rhône,  
Présidente de la CLI.**

## Mes ambitions pour la CLI

**Vous avez été nommée en juillet 2015,  
présidente de la CLI de Cadarache.  
Cette nomination traduit-elle une  
intention particulière du Département ?**

La nomination du président de la CLI est en effet une prérogative du président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, et je suis bien sûr très honorée que Madame Martine Vassal m'ait confié cette présidence. Mais cette nomination n'est certainement pas le fruit du hasard. En confiant la CLI à un Conseiller départemental, Madame Vassal a voulu donner un signe fort. Montrer d'abord que la nouvelle majorité départementale entend investir pleinement tous les domaines de sa responsabilité, et la CLI en fait partie. Je suis l'élue du canton de Trets où est implanté le site de Cadarache, mais j'ai aussi, au Conseil départemental, la délégation concernant les ressources naturelles et les risques environnementaux. Je me sens donc à tous ces titres directement concernée. De plus, le Centre du CEA Cadarache et le projet ITER représentent un atout précieux que le Département ne saurait négliger, à l'heure où il s'engage résolument sur le front du développement économique et de l'emploi. Depuis le lancement du chantier ITER, la CLI – composée majoritairement d'élus – s'intéresse aussi à la question de ses retombées économiques pour le territoire, comme on l'a bien vu à la réunion publique du 24 septembre dernier. Nous savons tous que l'intégration d'ITER sur le territoire est une des clés de sa réussite. Quant au Centre du CEA, cinquante ans après sa création, il fait maintenant pleinement partie du paysage.

**Dans le contexte actuel – réforme territoriale, alternance politique, restrictions budgétaires – on peut s'interroger sur l'avenir de la CLI. Quelle réponse pouvez-vous apporter à cela ?**

Ce que je peux d'abord assurer, c'est que le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône a d'ores et déjà prévu de maintenir en 2016 son financement à son niveau actuel, soit plus de la moitié du budget de la CLI. Le second contributeur est l'Etat, à travers l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Celle-ci ne peut bien évidemment pas s'engager avant le vote de son propre budget. Mais je n'ai pas trop d'inquiétude, compte tenu de l'intérêt que l'ASN a toujours accordé à nos travaux. J'ai récemment rencontré Monsieur Deproit, chef de la Division de Marseille de l'ASN, ce qui m'a permis de mieux comprendre le rôle déterminant de l'ASN dans le contrôle des installations nucléaires, la réglementation de leurs activités et l'information du public. C'est cependant ici l'occasion de rappeler qu'il était prévu par la loi de 2006 un financement des CLI par une part de la taxe sur les Installations Nucléaires de Base. Près de neuf ans après, ce financement n'est toujours pas mis en place ! N'est-ce pas le signe d'une défaillance de l'Etat ? Pour les autres collectivités qui participent au financement, toutes représentées au sein de la CLI – la Région PACA, les départements des Alpes-de-Haute-Provence, du Var et du Vaucluse, les groupements de communes et les douze communes situées à moins de 5 km des installations nucléaires –, la situation est plus contrastée et il y a beaucoup d'incertitudes. Je pense notamment à trois acteurs territoriaux

de poids : la Région PACA, la nouvelle métropole d'Aix-Marseille-Provence qui doit succéder à la Communauté du Pays d'Aix, et la Ville de Marseille. Les contributions qui leur sont demandées demeurent assez modestes. J'espère qu'elles répondront à notre appel car elles sont toutes concernées par les activités nucléaires dans notre département et par la mission de suivi, d'information et de concertation de la CLI.

### **La mission de la CLI ne concerne-t-elle pas cependant en premier lieu l'impact des activités nucléaires sur l'environnement et la santé ?**

Bien sûr, et le souci économique ne doit surtout pas faire oublier les enjeux environnementaux et sanitaires. Ceux-ci sont primordiaux à une époque où les préoccupations concernant l'environnement et la santé sont enfin mieux prises en compte. Nos concitoyens n'accepteraient évidemment pas de sacrifier leur santé et leur environnement à des raisons économiques. Notre société est devenue dans ces domaines plus responsable et plus consciente. Le droit à l'information et la transparence en matière nucléaire sont le résultat d'une lutte de la société civile et de la reconnaissance de graves lacunes du passé – souvenons-nous de Tchernobyl et de ses mensonges ! Les CLI ont justement été créées pour défendre ce droit, et je serai particulièrement vigilante sur ce point concernant toutes les installations nucléaires du département. Les études indépendantes sont l'un des moyens les plus efficaces des CLI pour faire reconnaître leur utilité. La CLI de Cadarache en a déjà réalisées plusieurs qui lui permettent de gagner la confiance du public. J'entends bien encourager ce type d'action. Car l'acceptation du nucléaire ne peut reposer que sur la confiance.

### **Quelles sont vos relations avec les exploitants nucléaires ?**

J'ai déjà rencontré Monsieur Bonnet, Directeur du CEA Cadarache, qui m'a fait visiter le Centre. J'ai pu mesurer à cette occasion l'importance qu'il attache aux travaux de la CLI, et à la qualité des relations qui existent déjà entre nous. Je dois rencontrer prochainement Monsieur Bigot, Directeur général de l'Organisation internationale ITER. Je ne doute pas qu'il me réservera le même accueil. Enfin, je compte me rendre à Marseille pour visiter l'ionisateur industriel GAMMASTER de la société Synergy Health, et rencontrer son directeur, Monsieur Cava. Car il ne faut pas oublier cette installation un peu périphérique suivie par la CLI de Cadarache, même si les enjeux de sûreté sont moins importants que les vingt Installations Nucléaires de Base de Cadarache.

### **Quelle orientation souhaitez-vous donner à l'action de la CLI ?**

Depuis ma nomination, j'ai progressivement découvert la CLI et son mode de fonctionnement. J'ai constaté – et apprécié – le mode collectif de ce fonctionnement qui repose sur l'engagement de ses membres, tous bénévoles, je tiens à le rappeler. Ils ont une claire conscience de leur mission et un sens aigu de leur responsabilité.

Je n'ai pas l'intention de prendre des initiatives qui pourraient décourager ces bonnes volontés. Je travaillerai surtout pour que la CLI développe son action en concertation plus étroite avec les collectivités – communes, groupements de communes et départements – et les services de l'Etat, qui ont la responsabilité première en matière d'information et de prévention concernant les risques majeurs. Je pense notamment aux jeunes auprès desquels il y a tant à faire pour construire cette culture du risque qui est encore si insuffisante dans la population. L'école, le collège et le lycée, ne sont-ils pas les lieux privilégiés pour agir ? Les collectivités territoriales, l'Education nationale et les enseignants sont les partenaires incontournables de cette action et je leur lance un appel pour travailler avec nous.

La CLI doit aussi pouvoir conduire les études indépendantes. Je partage ici l'avis de plusieurs membres de la CLI, selon lequel une expertise pluraliste est nécessaire pour gagner la confiance du public. Je sais que pour cela, le nouveau Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et l'Autorité de Sûreté Nucléaire, notamment, sont prêts à soutenir la CLI.

“

Ma nomination n'est certainement pas le fruit du hasard. En confiant la CLI à un Conseiller départemental, Madame Vassal a voulu donner un signe fort. Montrer que la nouvelle majorité départementale entend investir pleinement tous les domaines de sa responsabilité, et la CLI en fait partie.

”